

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 4.

Lausanne, le 4 Février 1871.

XVI^e Année.

SOMMAIRE. — Réorganisation de l'armée suédoise. — Guerre franco-allemande. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Coup-d'œil rétrospectif et réflexions sur la guerre de 1870. (*Suite.*)
— Rapport sommaire sur les opérations de l'armée du Rhin, du 13 août au 29 octobre 1870, par le commandant en chef maréchal Bazaine. (*Fin.*)

TABEAU des écoles militaires fédérales en 1871.

RÉORGANISATION DE L'ARMÉE SUÉDOISE.

Les réorganisations d'armées sont à l'ordre du jour un peu partout ; mais celle qui s'opère en Suède, et dont nous avons déjà entretenu quelquefois nos lecteurs ⁽¹⁾, offre aux militaires suisses un intérêt tout particulier par diverses analogies.

Les deux pays sont en effet de caractère plus ou moins fédératif, libéraux d'institutions, animés d'un véritable et solide esprit militaire, mais limités, en regard d'états voisins dont quelques-uns fort puissants, par l'exiguïté relative des ressources financières. Tous deux, dans ces conditions complexes, sont obligés de compter avec de nombreuses difficultés pratiques, de s'ingénier de leur mieux pour faire face aux diverses exigences légitimes et de ne pas se borner, comme tant d'autres Etats, à copier bonnement ce qui se fait ailleurs.

Tous deux, par exemple, ont su garder de ce moyen-âge trop décrié un important et utile héritage, en l'entourant, il est vrai, de tous les progrès modernes.

La Suisse a maintenu ses levées en masse de bourgeois et de paysans, transformées en corps réguliers de soldats-citoyens ; et c'était bien ce qui convenait le mieux à une confédération de républiques démocratiques de trois nationalités, formant une oasis neutre au milieu des grands belligérants européens ; aujourd'hui elle a le plaisir de voir ce système milicien, malgré les réelles imperfections qui lui sont inhérentes et qui viennent encore d'être signalées éloquemment par le rapport de M. le commandant en chef, elle a le plaisir, disons-nous, de voir ce système remis à la mode dans tous les pays du monde, sinon comme institution fondamentale et unique, au moins comme important auxiliaire.

La Suède, de son côté, a pu faire mieux encore. Elle a conservé et ingénieusement développé un reste des milices féodales, appelé *indelta*, qui lui fournit économiquement non-seulement des soldats-citoyens dévoués, mais de bons soldats permanents d'une nature spéciale, des soldats-laboureurs, vivant, dans l'intervalle des services actifs, sur des terres dont ils ont la jouissance, et qui leur servent à la fois de cantonnements et de solde.

Enfin un point de détail par lequel le projet de réorganisation militaire suédoise nous attire, c'est qu'il est dû essentiellement aux soins d'un officier connu et aimé en Suisse, M. le général Abelin, qui, avant d'être ministre de la guerre, a visité notre pays en 1866 et 1867, l'a

(1) Voir entr'autres *Revue militaire suisse* nos 18 et 20 de 1867.